



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

économie, industrie et emploi : personnel

Question écrite n° 25902

### Texte de la question

M. Franck Marlin appelle l'attention de M. le secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation sur la situation administrative des personnels de La Poste ayant intégré France Télécom, actuellement en congé de fin de carrière (CFC), et ne pouvant bénéficier de l'avancement d'échelon et grade qu'il leur était permis d'espérer, ayant pourtant satisfait aux épreuves d'un concours. Ainsi un préposé conducteur à La Poste, grade n'existant pas à France Télécom, ayant occupé pendant plusieurs années les fonctions de chargé d'essais et de mesures au service après vente de France Télécom, se voit refuser l'application de l'échelle indiciaire y afférant, et subit de ce fait un préjudice financier notable. Il lui demande donc quelles mesures il entend prendre en vue de trouver des solutions équitables pour les agents concernés.

### Données clés

**Auteur :** [M. Franck Marlin](#)

**Circonscription :** Essonne (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 25902

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'état

**Ministère interrogé :** Industrie et consommation

**Ministère attributaire :** Économie, finances et commerce extérieur

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 juin 2008, page 5322

**Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)